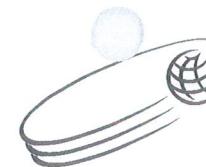




ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS
ET SAINT-MODESTE



Conseil d'établissement



Date : Le 22 juin 2020

Heure : 18 h

Endroit : Rencontre TEAMS

Présences : Pascale Contreras-Paradis, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa Marie Imbeault, Nadia Leblond, Julie Mailloux, Édith Michaud, Isabelle Morin, Laura Potvin et Mélanie Tardif

Absences : Jean Bellefleur, Annie Charette, Christine Dubé et Nadine Thériault

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue de la direction et de la présidente;	Mme Édith Michaud souhaite la bienvenue aux membres.	
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance;	Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Mme Édith Michaud fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 janvier 2020 et suivis;</p>	<p>La lecture du procès-verbal a été faite par les membres avant la rencontre.</p> <p>Mme Édith Michaud informe les membres que suite à la fermeture des écoles à cause du COVID-19, tous les dérangements à l'horaire, toutes les sorties et tous les spectacles ont été annulés.</p> <p>Présentation de l'organisation scolaire pour l'an prochain.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadia Leblond et résolu QUE le procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>5. Évaluation du plan de lutte pour une école bienveillante;</p>	<p>Mme Pascale Contreras-Paradis et Mme Frédérique Grenier-Tardif présentent l'évaluation du plan de lutte pour une école bienveillante.</p>	
<p>6. Adoption du budget annuel 2020-2021;</p>	<p>Mme Édith Michaud présente le document concernant le budget ainsi que sa répartition.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Gendron et résolu QUE le conseil d'établissement confirme que la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2020-2021, un montant de 513 164\$.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
7. Évaluation du projet éducatif;	Mme Édith Michaud explique les mesures mises en place pour assurer la réussite de nos élèves.	
8. Adoption du code de vie	<p>Il n'y a pas de changement au code de vie primaire et secondaire de nos deux écoles pour 2020-2021.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Tardif et résolu QUE le code de vie 2020-2021 soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
9. Frais exigés aux parents;	<p>Mme Édith Michaud présente les cahiers d'activités et le petit matériel qui seront demandés aux parents l'an prochain.</p> <p>Les coûts maximums chargés aux parents seront les suivants :</p> <p>Préscolaire : 15 \$ 1^{er} cycle : 60 \$ 2^e cycle : 65 \$ 3^e cycle : 70 \$ Secondaire 1, 2 et 3 : 135 \$</p> <p>Ces coûts seront valides pour une durée de 3 ans.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Lisa Marie Imbeault, appuyé par Mme Mélanie Tardif et résolu QUE les coûts décrits précédemment soient autorisés et chargés aux parents.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
10. Rapport annuel du CÉ;	<p>Mme Édith Michaud présente le rapport annuel du conseil d'établissement qui fait l'état des sujets auxquels les membres ont été consultés pendant l'année scolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE le rapport annuel soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
11. Assemblée générale des parents 2020-2021 (mardi 15 sept.)	L'assemblée générale des parents pour 2020-2021 se tiendra le mardi 15 septembre 2020.	
12. Accueil et début des cours;	Pour nos deux écoles, à moins de changement durant l'été, le début des cours sera le 31 août 2020.	
13. Frais de déplacement, frais de garde, etc.;	Les feuilles ont été complétées par les membres et seront envoyées à la commission scolaire pour remboursement.	
14. Correspondance;	Aucune correspondance.	
15. Autres points;	Aucun autre point.	
16. Période de questions du public;	Aucune question.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
17. Levée de l'assemblée.	IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Morin et résolu QUE l'assemblée soit levée à 18 h 35. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	



Chantal Dubé, directrice



président(e)